

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE CISION – Provincial + hebdos

Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU)

Plus de 865 000 \$ pour le développement des transports actifs dans Terrebonne

Terrebonne, le 30 mai 2024. – Le député de Terrebonne M. Pierre Fitzgibbon, au nom de la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, M^{me} Geneviève Guilbault, et du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides, M. Benoit Charette, annonce l'octroi d'une aide financière de 867 485\$ à Terrebonne afin d'encourager la population à opter pour la mobilité active.

Cette somme accordée dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU), permettra la construction de trottoirs et bandes cyclables prévus sur Carmel et d'une piste multifonctionnelle entre Pierre-Dansereau et la piste TransTerrebonne. Le quartier Urbanova deviendra, par le fait même, beaucoup plus agréable pour circuler de manière sécuritaire.

Les projets sont financés par l'intermédiaire du TAPU, un programme découlant du Plan pour une économie verte 2030. Ce dernier vise à inciter la population québécoise à privilégier les modes de transport alternatifs à l'auto-solo en choisissant les transports actifs, tel que la bicyclette et la marche. En plus de contribuer à la lutte contre les changements climatiques, le transport actif est bénéfique pour la santé.

De plus, les projets sont cohérents avec le Plan d'action en sécurité routière 2023-2028 puisqu'ils contribuent à améliorer l'offre d'infrastructures cyclables et à sécuriser les déplacements des usagers plus vulnérables. Dévoilé en août 2023 par la ministre, ce plan, inspiré de la Vision Zéro, présente 27 mesures pour réduire le nombre d'accidents sur le réseau routier, ainsi que leur gravité.

Citations

« Je suis fier de cette aide financière accordée pour le développement des transports actifs dans notre région. Ce projet aura des répercussions positives sur la qualité de vie et la sécurité des citoyennes et citoyens habitant le quartier d'Urbanova. En effet, les aménagements qui en découleront permettront aux gens de Terrebonne de se promener de manière sécuritaire. »

Pierre Fitzgibbon, député de Terrebonne

« Je me suis engagée à soutenir davantage les municipalités dans le financement d'infrastructures favorables au transport actif sécuritaire dans notre Plan d'action sur la sécurité routière 2023-2028. L'annonce du financement d'aujourd'hui marque un pas dans cette voie. Nous continuerons

d'accompagner les municipalités dans leurs projets qui permettent la mise en place d'infrastructures de transport actif et collectif, et facilitent le transfert modal vers des moyens de transport plus verts. »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable

« Ce programme intégré dans le Plan pour une économie verte 2030 est un levier essentiel pour encourager la mobilité active en milieu urbain. La création de réseaux piétonniers et cyclables sûrs et efficaces contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'amélioration de la qualité de vie. »

Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides

Faits saillants

- Depuis le lancement du programme TAPU en 2019, ce sont 446 projets qui ont été soutenus, pour un total de plus de 131 M\$.
- Le programme vise à intensifier la mise en place d'infrastructures et de services de transport qui favorisent les déplacements actifs en milieu urbain, soit de :
 - développer des réseaux piétonniers et cyclables efficaces, concurrentiels et complémentaires par rapport aux autres modes de transport en milieu urbain;
 - contribuer à la sécurité et à la quiétude des piétons et des cyclistes en développant des infrastructures conformes aux normes de conception et de signalisation en vigueur;
 - densifier l'offre de vélos en libre-service (assistés ou non) dans les milieux urbanisés.
- Le programme s'inscrit dans la mise en œuvre de la Politique de mobilité durable – 2030, notamment à l'égard de la mesure visant le soutien des municipalités dans l'adaptation des infrastructures de transport en milieu urbanisé au profit des transports actifs.
- TAPU est financé dans le cadre de l'action « Développer le transport actif en milieu urbanisé » du Plan pour une économie verte 2030.
- Le programme vise à soutenir financièrement les initiatives et les projets permettant d'améliorer la sécurité routière.

Liens connexes

[Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains](#)

[Plan d'action pour la sécurité routière 2023-2028](#)

[Plan pour une économie verte 2030](#)

[Politique de mobilité durable – 2030](#)

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

- 30 -

Sources :

Geneviève Tremblay
Conseillère stratégique
Cabinet de la vice-première ministre
et ministre des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : 418 654-8246

Amélie Moffet
Attachée de presse
Cabinet du ministre de l'Environnement,
de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs et ministre responsable
de la région des Laurentides
Tél. : 581 994-0205

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724

Relations avec les médias
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements
climatiques, de la Faune et des Parcs
Tél. : 418 521-3991